



JOURNÉE NATIONALE ARTICLE 51 - 23 NOVEMBRE 2023

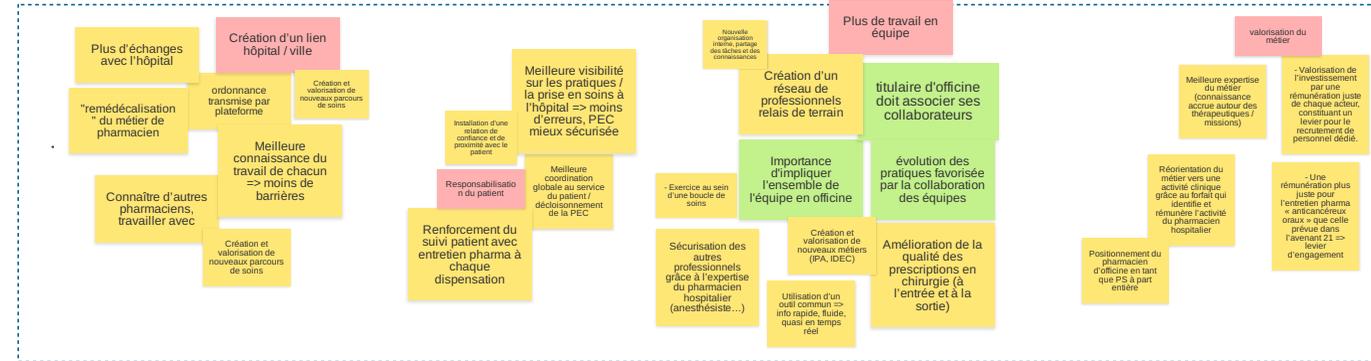
NOUVELLES MISSIONS, L'EXEMPLE DU PHARMACIEN : COMMENT UNE EXPÉRIMENTATION ARTICLE 51 PEUT AIDER À L'ÉVOLUTION DU MÉTIER ?

Porteurs de projets :
Emeline Biron (OCTAVE)
Sandrine Boucher
(Oncolink)

Animateurs :
Eve Blondel (CNAM)
Karyn Guisard (ANAP)



Qu'est-ce que cette expérimentation a changé dans votre exercice ?



est ce que vous avez les infos sur les pathologies ?

En officine comment vous avez pu impliquer les pharmaciens adjoints

comment cela se passe en officine /existe-t'il des dérogations?

Quelles sont les limites que vous tirez de cette expérimentation ?

